RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 30/03/2018 - MIS À JOUR LE 23/04/2021

Epoprostenol Panpharma - Différents dosages, poudre et solvant pour solution injectable - Extension de la durée de conservation à titre exceptionnel pour certains lots

Cette information s'adresse aux PUI, pneumologues, cardiologues, aux sociétés prestataires de soins infirmiers à domicile (Vital'Aire et Agiradom), aux centres de dialyses et aux patients

Références concernées par l'extension de la durée de conservation à titre exceptionnel pour certaines boites des lots n° 151115-02/152157 et 151116-02/152157 (contre-étiquetage) :
EPOPROSTENOL PANPHARMA 0,5 mg, poudre et solvant pour solution injectable ; CIP : 3400957767747
EPOPROSTENOL PANPHARMA 1,5 mg, poudre et solvant pour solution injectable ; CIP : 3400957767976

Du fait d'une interruption temporaire de la production, la durée de conservation de certaines boites des spécialités Epoprostenol Panpharma 0,5 mg et 1,5 mg a été prolongée à titre exceptionnel en accord avec l'ANSM et pendant une période transitoire afin de permettre la continuité de la mise à disposition des traitements auprès des patients. La qualité du produit reste la même.

Ainsi, certaines des boites d'Epoprostenol Panpharma qui seront distribuées à partir de 03 avril 2018 pourront porter une contre-étiquette apposée sur la boite mentionnant la date de péremption prolongée ainsi qu'un encadré de couleur rouge précisant que seule la date d'expiration figurant sur cette boite doit être prise en compte. Pour ces boites, ne pas tenir compte des dates figurant sur le flacon de poudre et sur le flacon de solvant.

Lettre d'information destinée aux PUI

Lettre d'information destinée aux pneumologues, cardiologues, aux sociétés prestataires de soins infirmiers à domicile (Vital'Aire et Agiradom), aux centres de dialyses

Lettre d'information destinée aux patients